

Pour qu'on puisse voir des lycéens à vélo dans Manosque, il faut qu'on offre de vrais itinéraires sécurisés". C'est par cette promesse que Jérôme Dubois, maire de Volx et vice-président chargé de l'aménagement du territoire à la DLVA, a présenté, lors du dernier conseil communautaire, le "Projet de réalisation d'un itinéraire sécurisé pour mobilités actives" situé entre le parking relais de Pré-Combaux et la Zac de Chanteprunier.

Soit un deuxième tronçon de 1285 mètres d'une bande cyclable sur laquelle pourront circuler vélos, piétons et autres "modes de déplacements doux" (entendez par là, tous ceux qui n'utilisent pas de moteur pour se déplacer tels que poussettes, rollers, trottinettes ou skateboards).

Le projet du tracé, le coût des travaux (350 682 € HT) et les demandes de subventions auprès des autres collectivités locales

L'objectif est de relier toutes les pistes pour créer un tracé qui va des Alpes à la Méditerranée.

et partenaires institutionnels (Département, Région, EDF) étaient l'objet de cette 19^e délibération communautaire approuvée à l'unanimité, moins 8 abstentions ("273€ le mètre linéaire, c'est cher", a fait remarquer l'un des abstentionnistes).

Cet équipement, pour lequel les travaux seront engagés dans le courant de l'année 2015 (les dates n'ont pas encore été fixées), devrait s'inscrire par ailleurs dans une vision cycliste globale permettant, à terme, "de relier tous les équipements départementaux ou régionaux, tels que la gare de Ma-



L'équipement sera créé entre le parking Pré-Combaux et l'Ecole Internationale, en prolongement de celui déjà existant. / PHOTO STÉPHANE DUCLET

nosque et l'Ecole Internationale, mais aussi servir comme tronçon de l'Eurovéloroute numéro 8 et de la Transalpine V64", précise la délibération.

"Ce projet devrait donc permettre à la fois de développer le tourisme et de rendre service aux habitants du territoire, a justifié Jérôme Dubois. L'idée est de relier bouts par bouts, au fur et à mesure, toutes les pistes cyclables entre elles pour permettre à terme de rejoindre Vion puis relier ainsi les Alpes à la Méditerranée. Sur le plan local, l'idée est aussi de relier les deux grandes zones d'activités de Manosque qui sont des bas-

sins d'emplois et où tout le monde est dépendant de la voiture. D'autant plus que nous sommes à cet endroit sur une zone de plat", a ajouté l'élu, carte européenne du vélo à l'appui.

Très en phase avec son dossier, le vice-président a par ailleurs précisé les modalités opératoires des futurs travaux qui devraient permettre, en outre, de créer des voies vertes et des aménagements paysagers. Mais aussi, et surtout, des glissières sécurisées destinées à séparer la voie pour les voitures de celle réservée aux vélos.

Sébastien CYFFERS

scyffers@laprovence-presse.fr

Trois nouveaux itinéraires à Valensole

La quinzième délibération portait sur une demande de subvention auprès du Département pour réaliser un "projet de jalonnement de trois itinéraires cyclo-touristiques" dans le cadre du développement des circuits européens de tourisme et de loisirs dont les axes principaux restent l'Eurovélo 8 et la Transalpine. C'est à partir de ces deux tracés que la DLVA devrait développer "une arborescence de circuits cyclo-touristiques et de loisirs permettant d'irriguer le territoire". La DLVA collabore ainsi avec l'association Vélo Loisirs Provence dans le but de créer trois itinéraires dans le secteur du plateau de Valensole et du Bas Verdon. Des boucles de 35, 36 et 38 kilomètres qui passeront par les communes de Valensole, Allemagne-en-Provence, Saint-Martin-de Brômes, Montagnac-Montpezac, Saint-Laurent-du-Verdon, Quinson, Gréoux-les-Bains et Esparron-du-Verdon. Ce projet intègre par ailleurs la constitution d'un réseau de professionnels (loueurs de vélos, hébergeurs, etc).